

Salles sur Garonne, Feuille de fin d'Été



Bulletin municipal édition d'octobre

Dans le cadre du plan VIGIPRATE,
Merci de ne pas stationner devant les bâtiments publics (école, mairie, église,...).



Mairie de Salles-sur-Garonne
3 Allée des Platanes - 31390 SALLES-SUR-GARONNE - ☎ 05 61 87 13 04
mairie.salles@wanadoo.fr – www.salles-sur-garonne.fr

Le mot du Maire

Chères Salloises, Chers Sallois,

Après un été qui ne portait que son nom, l'équipe municipale a continué d'agir.

Nous nous étions engagés à analyser tous les dossiers en toute transparence et impartialité, afin de vous apporter une lisibilité de chacun.

Vous trouverez ci dessous les avancées.

La fête du Village a pu se tenir dans les conditions que nous connaissons, merci au Comité des Fêtes de nous avoir permis de nous retrouver dans une ambiance chaleureuse et fraternelle.

Je tiens ici à saluer et remercier l'équipe municipale et le personnel communal qui suivent un rythme soutenu dans leurs missions respectives en portant les valeurs d'œuvrer pour tous.

Beaucoup de temps et d'énergies sont accordés à régler les éléments du passé, le temps nous paraîtra plus harmonieux lorsque nous serons pleinement consacrés au devenir du Village.

Merci aux associations qui se mobilisent pour animer notre village : Comité des fêtes, ACCA, Club cyclotourisme, Foyer rural, APE, Tennis Club.
Continuez à œuvrer pour partager et dynamiser notre quotidien !

Prenez soin de vous et de vos proches.

Pierre Caillet

Civisme



Merci de ne plus déposer vos déchets verts sur les terrains communaux : la déchetterie du Volvestre vous accueille à 10 minutes de notre village. A terme cela représenterait une charge lourde de déblaiement pour la Commune. Merci de votre effort.

Pour les encombrants, des dates sont proposées pour l'enlèvement de vos objets : merci de vous y inscrire ou bien de les apporter directement à la déchetterie !!!



L' Eglise

Pour rappel, l'église est fermée au public depuis 2010 à la suite de la chute d'un élément d'ogive. Elle a fait l'objet en premier lieu d'une mission de diagnostic suivie d'une mission de maîtrise d'œuvre pour la sauvegarde de l'église.

Cette mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au groupement de maîtrise d'œuvre composé de la société Philippe Witt architecture et urbanisme (EURL) de Toulouse et de la société BET Félix de Toulouse, la première nommée étant le mandataire.

Cette mission devait se réaliser en 3 tranches avec une première tranche destinée aux réparations urgentes permettant de rouvrir l'église au public. La 2^{ème} tranche devait apporter une consolidation complémentaire pour la pérennité de l'ouvrage. La 3^{ème} tranche devait apporter un embellissement. A l'issue de la première tranche l'architecte en charge du projet a fait part de nouveaux problèmes ne permettant pas la réouverture au public infirmant ses hypothèses initiales.

La mairie ayant perdu confiance en cette équipe de maîtrise d'œuvre a demandé une expertise auprès du bureau d'étude ICP (Ingénierie Conseil des Pyrénées). Voici l'essentiel qui ressort de leur rapport :

Analyse de la fissuration :

Après inspection minutieuse, il est clair ici que les fissures touchent essentiellement les doubleaux par délitement des plâtres dus à l'humidité. Effectivement, les fissures sur les arêtiers sont très limitées voire inexistantes permettant de dire que la stabilité générale de la voûte est toujours assurée.

Analyse de la présence des tirants :

Ces tirants ont été réalisés lors de la tranche 01 par l'équipe de maîtrise d'œuvre de l'architecte Witt. Il était nécessaire dans le cadre de cette étude de déterminer l'utilité et la nécessité des tirants. Il a été demandé par nos soins, auprès de la maîtrise d'ouvrage, de convoquer l'architecte maître d'œuvre et le bureau d'étude parties prenantes de l'équipe afin d'avoir les explications de cette mise en œuvre. Les éléments en notre possession lors de notre visite ne permettant pas d'attester leurs nécessités immédiates. (Pas de dévers important des murs donc pas de poussée mettant en péril l'ensemble de l'ouvrage). L'équipe de Maîtrise d'œuvre n'a pas souhaité répondre favorablement aux convocations de la maîtrise d'ouvrage. Ces tirants allant dans le sens de la sécurité nous préconisons leurs conservations.

Conclusion générale à la stabilité des voûtes

Nous pouvons nous prononcer sur une stabilité en l'état des voûtes existantes. Cependant des mesures de sauvegarde doivent être prises, notamment : reprise de tous les plâtres défectueux, aération du bâtiment.

Remarques aux travaux de la première tranche

Plusieurs malfaçons ont été détectées dans la visite de la charpente qui a pourtant été, selon les travaux prévus, réhabilitée lors de la première tranche : chevrons conservés extrêmement dégradés ou sous dimensionnés, appui de panne précaire,...

Des incohérences ont été :

- Support de l'accès charpente posé en partie sur la voûte en contradiction avec le signalement péril de la voûte faite par l'architecte Witt.
- Interrogation sur la réalisation de drain sur la façade pignon donnant sur le cimetière. Façade partiellement enterrée et humidité importante en pieds de mur en façade Nord.
- Présence de gravats en partie basse des voûtes laissant une charge inutile sur celle-ci (*alors qu'une facture en date du 23/04/2018 stipulait : « Nettoyage des combles compris évacuation des gravats »*).
- Cheminement technique très étroit et non sécurisé dans les combles.
- La charpente a fait l'objet d'un traitement préventif. Il ne nous a pas été communiqué la date de sa réalisation ainsi que son certificat de traitement.



Au final, le bureau d'études ICP, après un diagnostic méticuleux, nous dit : « Cette conclusion de stabilité vient annuler la décision de fermeture au public de la présente église. Cette conclusion permet, après réalisation et respect des mesures de sauvegardes précédemment citées, au maire de la ville de Salles sur Garonne de rouvrir le bâtiment au public. La deuxième tranche prévue afin de consolider les voutes n'a donc aucune raison d'être réalisée ce qui évite une dépense de 76 000€/Ht à la Commune».

Nous continuons nos investigations s'agissant de la tribune et de l'escalier démonté lors de la phase 1 afin d'alléger le poids sur la charpente alors même qu'il aurait pu être installé des pieds ce qui aurait évité les dégradations murales et un escalier extérieur inesthétique et peu fonctionnel pour l'accès aux cloches...

Peut-on poursuivre le groupement de maîtrise d'œuvre, dont mandataire Philippe Witt architecte? Juridiquement, il aurait fallu le faire dans l'année suivant la réception des travaux...

L' Ecole

Suite à notre courrier via notre Conseil, la société Coucoureux a demandé à venir sur site constater les malfaçons qui allaient bien au delà du rapport d'expertise de Mr Volpati. Suite à leur visite du Jeudi 15 Septembre à laquelle assistaient les deux avocats des parties, Mr Cussou de la Ste Coucoureux, le Maître d'Oeuvre ainsi que 3 élus, ils se sont engagés à nous faire une proposition sous 3 semaines 1 mois. A cette issue soit l'accord correspondra à nos attentes, soit nous procéderons à la résiliation du marché pour faute.

D'un point de vue financier et pour faire suite à l'injonction de la Préfecture de clore le dossier subvention, nous avons repris l'ensemble des factures ouvrant droit à subvention. Nous avons fait valider à la préfecture 60 000€ de factures non transmises. Gain de l'opération, la Préfecture a consenti à nous verser 30 000€ de subvention.

Projet de chemins de randonnées

Le pôle Garonne s'anime toujours pour réflexion et avancement sur le projet d'aménagement des bords de Garonne et celui de l'aménagement des berges de Garonne et la création d'un ponton.



Projet du Vivre Ensemble : Lieu hybride, cantine et bar associatif.

L'acquisition de l'ancien bar-restaurant du village a été réalisée par acte signé le 25 juin 2021 : le permis de construire accepté est affiché.



Avancement du projet :

A ce jour les Maîtres d'Œuvres analysent la réception des réponses suite à notre appel d'offres. Les subventions de L'état, du Conseil Régional et Départemental sont en cours et nous attendons la confirmation du Conseil Régional d'ici fin Octobre.

SIVOM

Suite à une DSP (Délégation de Service Public) la Commune de Salles sur Garonne s'est opposée à accepter une augmentation des prix des repas et a donc rejeté l'appel d'offre. Dans cette démarche la Commune de St Julien nous a suivi. Pour information, les deux prestataires proposaient des repas aux élémentaires à 7,80 € et 7,21 € !

TAXE FONCIÈRE

A la lecture de vos avis d'imposition vous remarquerez que pour l'année 2021 les taxes de la Commune et celle du Département sont regroupées sans que cela, comme nous l'avons voté ne génère aucune augmentation. En 2020 le département prélevait 21,90% : cette taxe a été transférée sur la commune en 2021 soit : $14,44 + 21,90 = 36,34$ %

TF 2020	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2019	14,44 %	2,68 %	7,05 %	21,90 %	0,196 %	8,47 %	0,165 %	
Taux 2020	14,44 %	3,03 %	7,05 %	21,90 %	0,172 %	8,43 %	0,231 %	

Commune : SALLES SUR GARONNE (525), HAUTE-GARONNE (31)

DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Taxes foncières 2021	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2020	36,34 %	3,03 %	7,05 %	0,172 %	8,43 %	0,231 %	
Taux 2021	36,34 %	3,70 %	7,05 %	0,196 %	8,38 %	0,317 %	

LA FIBRE !!!

Les travaux de déploiement de la fibre sont en cours de réalisation. Le SRO (Sous-Répartiteurs Optiques), n°627, est en cours de pose à Lavelanet de Comminges et des travaux de mise à niveau des installations aériennes sont également en cours pour assurer une distribution dans les meilleures conditions. Pourquoi aérien? S'aider des structures aériennes existantes, en les renforçant si besoin, permet un déploiement de la fibre plus rapide dans le temps et moins onéreux.

L'ouverture à la commercialisation est prévue pour le premier trimestre 2022.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le déploiement de la fibre en Haute-Garonne sur les sites <https://hautegearonnenumérique.fr/> ou <https://www.fibre31.fr/>

Pour information, le raccordement entre votre domicile et le point de raccordement le plus proche sera entièrement pris en charge par le département (sauf cas particulier où aucune structure aérienne ou enterrée ne serait présente pour permettre le raccordement). Ce raccordement sera géré par le fournisseur d'accès internet (FAI) auprès duquel vous souscrirez un abonnement. Il ne restera à votre charge que les éventuels frais d'accès au réseau et de mise en service fixés par les opérateurs ainsi que l'abonnement mensuel aux services. Chaque FAI établit librement ses offres.

Certains FAI effectuent d'ores et déjà un démarchage, assez poussé, pour anticiper la future ouverture commerciale. Il n'y a aucune obligation de souscrire à un abonnement dès aujourd'hui. A moins d'avoir une offre défiant toutes concurrences, attendez l'ouverture officielle à la commercialisation pour avoir accès à un plus large panel d'offres internet Fibre.

CANTINE

C'est en attendant nos nouveaux locaux que les bâtiments « cantine » actuels ont repris du service. Une remise à plat du mobilier et de tous les ustensiles, la pose de panneaux anti-bruit au plafond, la prolongation de séparation en deux groupes, et nous voilà repartis, nous l'espérons pour une année plus tranquille et confortable !

Employé-e-s

Marie, notre aide à l'entretien de tous les locaux, a ajouté à son planning, entretien et surveillance cantine : l'accompagnement des enfants dans l'autobus qui fait la navette entre Salles et St-Julien le soir. Mr Duchein préposé aux espaces vert étant toujours en maladie, nous prolongeons le contrat avec Benjamin, dans l'attente d'une situation plus sereine pour lui. Merci à eux.

URBASOLAR

Après avoir réglé l'acquisition de la parcelle B43 (bien sans propriétaire connu) puis l'acquisition de 78 824m² à la Société Cemex Granulats pour un montant de 788,24€, nous avons signé un avenant au commodat avec le Haras Capel reprenant les surfaces excavées ainsi que les dénominations, des parcelles. Le bail avec Urbasolar a été signé le Jeudi 15 Juillet.

Les travaux doivent commencer courant Septembre et les premiers versements vers Octobre 2022. Comme je vous l'avais exprimé, une proposition participative de placement sera proposée d'ici fin Octobre. Pour information, message reçu de Julien Picard, Directeur Développement Centrales au Sol : « Nous lancerons d'ici la fin du mois une campagne de financement participatif dans le cadre du projet solaire terrestre et flottant de Salles/G. Je reviendrai vers vous dès que possible avec toutes les informations sur cette collecte de plusieurs centaines de milliers d'euros, ouverte aux habitants du département et des départements limitrophes, et qui permet un placement de l'ordre de 4-5%. »

Bibliothèque - Médiathèque



Horaires

Mercredi de 15h à 17h et le samedi de 10h à 12h (**Pass sanitaire obligatoire**)
(Le vendredi est réservé aux scolaires)

Des nouveautés à venir découvrir sur place

Roman : Premier Sang d'Amélie Nothomb, Que sur toi se lamente le tigre de Malffato Emilienne, Le tourbillon de la vie d'Aurélié Valognes ...

Roman policier : 1991 de F. Thilliez, l'inconnue de la seine de G. Musso...

Jeunesse : Mortelle Adèle, Titeuf, Le loup en slip ...

Et pleins d'autres ...

Une sélection thématique régulièrement renouvelée : En ce moment : thème Automne/Halloween



Appel à bénévoles

Si vous avez un peu de temps et que vous aimez la lecture rejoignez notre équipe de bénévoles ! Ensemble nous pourrons : accueillir les adhérents, échanger sur nos lectures, mettre en place des ateliers ...

Contact : Carole Borget : 06.63.26.43.71

Mail : commune-de-salles-sur-garonne@orange.fr

Les associations du village

Comité des fêtes



A l'image de l'année dernière, les événements qui animent habituellement notre village ont eu du mal à se concrétiser en 2021, par manque de visibilité concernant les contraintes sanitaires.

Pourtant, grâce à une brève éclaircie dans ces nuages de restrictions, nous avons réussi à mener à terme un vide-greniers, au mois de Juin, avec presque 500 mètres linéaires d'emplacements vendus.

Quant aux visiteurs, ceux-ci sont venus en assez grand nombre pour faire de cette journée une réussite.

Nous n'avons pas laissé passer l'occasion de réitérer le petit pique-nique musical pour la fête de la musique, histoire de partager un moment convivial entre nous au son des musiques celtiques des « Claddagh Ring » de Daniel Valence (information transmise qu'aux seuls gens du village).

Nous avons surtout pu mener à bien la fête du village!!!

Un moment très attendu et très apprécié encore une fois. Le thème de cette année étant « la Magie », nous avons eu le plaisir de recevoir l'École de Magie de Mauzac, venue initier jeunes et moins jeunes aux mystères de la prestidigitation, des tours de cartes et bien d'autres. Mais aussi Nico-choco, le clown-magicien, pour la plus grande joie des enfants et Lucas Nolan, le magicien-mentaliste, qui a subjugué l'assistance.

Nous avons également les « Jeux d'Ebène » dont la seule magie réside dans les jeux de société en bois qui plaisent tout autant aux enfants qu'aux parents. Côté musique, les Cigales ont endiablé le repas du samedi soir, le traditionnel cochon de lait. Ce trio de musiciens-chanteurs a épuisé les convives en les faisant danser jusque tard dans la soirée avec leur répertoire pop-rock et leur énergie presque sans limites. Nous avons également dansé sur le répertoire funk-disco-rock des Faux Rêveurs, le dimanche en fin d'après-midi.

Le comité remercie le Club Cyclotourisme Sallois pour son organisation de la balade en vélo du samedi matin, ainsi que l'association Labour Passion et ses vieux tracteurs qui ont apporté un fond sonore ronronnant et pétaradant le dimanche matin, en promenant les sallois à travers le village.

Nous remercions également les Quilles Salloises pour l'organisation, au pied levé, d'un concours de quilles ouvert à tous le samedi après-midi et Jean-Claude Berna pour son organisation du concours de belote du vendredi soir. Moment très attendu là-aussi, puisque les réservations étaient quasiment pleines bien avant l'annonce officielle de la fête et des joueurs venus de très loin pour participer.

A ne pas oublier, le feu d'artifice de Frédo et Véro, qui a, une fois de plus, ravi l'assistance, malgré la présence de la pluie. On a même entendu dire qu'il n'y avait pas besoin d'aller à Toulouse pour voir un beau feu d'artifice.

A cause d'un problème de date, nous n'avons pas proposé de cinéma de plein air cette année. Et, hélas, nous avons décidé d'annuler le vide-greniers d'automne (avancé au 5 septembre cette année), toujours à cause du manque de visibilité et d'informations claires quant aux obligations sanitaires.

Quoi qu'il en soit, nous restons à l'affût de la moindre ouverture pour vous proposer d'autres événements, et en attendant, vous pouvez nous retrouver le 24 octobre, en association avec l'APE (Association des parents d'élèves) qui organise un *Rose n'Bike*, au départ de Saint-Julien, dans le cadre d'Octobre Rose.

En attendant, de nombreuses petites mains œuvrent sans relâche afin de vous offrir un centre du village décoré pour les fêtes de fin d'année: si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter.

Portez-vous bien et à bientôt.

Christophe Derouault – Président – 06 48 12 69 96
contact.cdfsalles@gmail.com

ACCA Salles sur Garonne (Association Communale de Chasse Agréée)



L'association regroupe 20 chasseurs sur la commune de Salles. Elle fait partie de l'**AICA (Association intercommunale de Chasse Agréée)** du Fousseret, qui regroupe 15 communes et compte environ 600 chasseurs. Un règlement intérieur est également mis en place chaque année.

La faune présente sur le territoire se compose de faisans, perdreaux, tourterelles, palombes et gibier d'eau pour le gibier à plume ; lièvres, chevreuils, sangliers, peu de lapins, pour le gibier à poil. Une réserve de chasse (10% de la superficie) est présente sur la commune.

L'ACCA contribue à la préservation de la biodiversité, à l'aménagement du territoire (plantation de haies) avec l'aide de la **Fédération Départementale des chasseurs de Haute Garonne**.

Renseignements : JC Baylac 06.74.71.90.21.

Club cyclotourisme



LE CLUB CYCLOTOURISME SALLOIS est affilié à une fédération, il existe depuis maintenant 40 ans. Il compte actuellement 11 licenciés ADULTES. C'est un petit club où règne l'amitié, la convivialité ainsi que le plaisir de pédaler ensemble.

Les licences seront proposées courant JANVIER 2022 pour un montant de 43 euros.

Nous organisons chaque année en septembre notre randonnée annuelle ouverte à toutes les fédérations ainsi qu'aux individuels, licenciés ou non mais munis d'un pass sanitaire. Nous vous proposons 3 circuits fléchés dont 1 petit pour les familles. Un apéritif vous est offert à l'issue de cette randonnée. Cette année pour la fête du village nous avons proposé un petit circuit gratuit et encadré pour les enfants et les familles.

Au printemps, nous avons le plaisir de vous inviter les samedi après-midi (devant la salle des associations) pour des randonnées cyclos.

Nous espérons que 2022 sera plus facile pour nous tous afin de pouvoir pédaler ensemble.

Je vous demande de retenir une date : pour l'année 2022, la **41ème RANDONNÉE DU VOLVESTRE se fera le DIMANCHE 11 SEPTEMBRE 2022.**

Je me tiens à votre disposition pour toutes questions.

Françoise DEBLADIS - Présidente du club - 06.41.46.61.90

Foyer rural



C'est reparti !

Après 18 mois de sommeil le Foyer a repris ses activités, la section quille a participé à la fête du village, aux différents critères locaux ainsi qu'aux championnats de France dans le Gers cet été.

La chorale a repris les répétitions à la Maison des Associations le mardi soir à 20h30 tous les 15 jours. Ambiance conviviale et détendue mais assiduité et implication

nécessaires, débutants bienvenus.

Nous contacter: contact.cordeslocales@orange.fr

Appeler ou laisser un message sms à Jean-Michel: 06 12 42 99 71

Laisser un message sur notre page Facebook: LES CORDES LOCALES (chef de chœur Jean-Louis Halioua)



Vous êtes cordialement invités à participer à l'**Assemblée Générale du Foyer Rural** le vendredi 22 octobre 2021, 20h30 à la Maison des Associations.

Anciens, nouveaux, futurs adhérents ou simplement curieux venez échanger avec nous et apportez vos idées ou suggestions! Un pot de l'amitié conclura la réunion.

Je reste à votre disposition pour toute question, en vous remerciant par avance.

Cordialement,

Laurent Cambon

Tennis Club Sallois



Association loi 1901 fondée en 1985, le Tennis Club Sallois compte actuellement une cinquantaine de membres.

Pour profiter du court et de nos différents rendez-vous conviviaux, l'adhésion à l'année est de 15 €. Une caution de 7 € est demandée pour la clef du terrain, qui est changée tous les ans lors de l'Assemblée Générale (échange gratuit contre l'ancienne clef).

Renseignements: contacter Marianne COMA au: 06 20 92 86 72, ou mail: tennis.sallois@gmail.com

Aviron à Salles...Pourquoi pas !!!



Aviron détente, aviron santé, aviron sportif!
Rejoignez une équipe d'enthousiastes sur la base de Rieux: face à vous!
(Covoiturage recommandé, en attendant de pouvoir venir vous chercher sur
notre futur ponton, à Salles!!!)

Tous niveaux, de 12 à 92 ans! Samedi après midi et dimanche matin.
Encadrement assuré par moniteurs fédéraux.

Club affilié à la Fédération Française d'Aviron (FFA) - Contact: Denis au 06 70 02 43 06

L'APE, Association des Parents d'Elèves



L'Association des Parents d'Elèves « Parents Motivés » est un regroupement de parents dont les enfants sont scolarisés au RPI de Salles/St Julien sur Garonne, sous forme d'Association Loi 1901 créée en 2019. Notre objectif principal est de créer du lien avec les familles.
On vous attends nombreux pour la journée ROSE'N'BIKE du 24 octobre prochain ! Toutes les informations sont sur le flyer. Nous reviendrons vers vous en novembre pour vous proposer la vente de sapins de Noël.

E-mail : ape.parentsmotivés@gmail.com – Tel. : 06.88.16.29.34

<https://www.facebook.com/APE.Parentsmotives.StJulienSalles>

ROSE'N'BIKE

ARRÊTEZ DE COURIR APRÈS VOS ENFANTS, FAITES LE ENSEMBLE

Dimanche 24 Octobre 2021
Dès 10 h, café offert
Place des artistes, école de Saint Julien

Course GRATUITE de 6 km De Saint Julien à Salles

Restauration et animations tout au long de la journée sur Salles

Repas des champions saucisse - frites

EN PARTENARIAT AVEC
LES COMITÉS DES FÊTES!

Inscription gratuite sur place
RENSEIGNEMENTS
06 80 08 40 92
APE.PARENTSMOTIVES@GMAIL.COM

IPNS : Ne pas jeter sur la voie publique

Dans le cadre d'Octobre Rose, l'association des parents d'élèves : APE, Parents Motivés, en partenariat avec les comités des fêtes de Saint Julien et de Salles, vous propose une animation haute en couleur !

PAS DE CHRONOMÈTRE, PAS DE CLASSEMENT.

Si vous ne le faites pas en courant, faites le en marchant
Si vous ne le faites pas à vélo, faites le à trottinette
Si vous ne le faites pas, venez nous encourager

DRESS CODE
Tout le monde en Rose

Retours vélos et participants sur Saint Julien possibles tout au long de l'après-midi

FAITES-VOUS CONNAÎTRE

IPNS : Ne pas jeter sur la voie publique

Activités autres

Le Relais de Cocagne



Le Relais Cocagne des Jardins du Volvestre, une micro-plateforme logistique au service des produits bio et locaux.

Après de longs mois de travaux, le Relais Cocagne a démarré son activité fin août. Le bâtiment enterré de 500m² abrite des espaces de stockage (froid et tempéré), de préparation de commande, un labo de transformation (conserverie) et des espaces de bureau. L'objectif de cet outil logistique est de permettre de grouper de l'offre bio et locale de producteurs partenaires et de la commercialiser et la livrer en local, auprès de particuliers (en panier) comme de professionnels (magasins, restaurateurs, circuits d'aide alimentaire). A terme, cette plateforme va permettre de créer 13 emplois dont 10 en insertion, de développer les partenariats avec les producteurs bio locaux et œuvrer à la relocalisation de l'alimentation. L'inauguration officielle devrait avoir lieu d'ici la fin d'année. Charlotte FOUREST - 07 69 19 53 77 - Chargée de développement & de communication <http://www.cocagnehaute-garonne.org/>

ALARME RAPPEL

Il y a 4 signaux d'alerte distincts :

- Tous les premiers mercredis du mois, à midi, un **TEST** d'une durée de 2 minutes est effectué
- 3 sonneries d'affilée : **ALERTE !** Toute situation dangereuse autre que rupture de barrage
- Séquences de deux sonneries de 2 secondes entrecoupées de silences de 3 secondes pendant au moins 2 minutes : **RUPTURE DE BARRAGE !**
- Sirène continue de 30 secondes : **FIN DE L'ALERTE.**

Dans tous les cas, ce qu'il faut faire :

Restez à l'abri, coupez le chauffage, le gaz, la climatisation, allumez la télé ou la radio, restez en veille près du téléphone, sur le site de la préfecture et les réseaux sociaux.

Ce qu'il ne faut PAS faire :

Quitter son abri, ouvrir les fenêtres, rester dans son véhicule, téléphoner (pour ne pas saturer le réseau), aller chercher les enfants à l'école (ils seront pris en charge par l'établissement).

Informations complètes sur les procédures d'alerte :

www.haute-garonne.gouv.fr puis rechercher « SAIP »

<https://www.salles-sur-garonne.fr/vie-pratique/sirene-d-alerte>

REPAS DES AINÉ-E-S

En janvier nous espérons nous retrouver autour d'un repas convivial si les consignes sanitaires nous le permettent. La date vous sera confirmée ultérieurement mais afin d'anticiper cet événement nous souhaiterions connaître le nombre de personnes intéressées.

Merci de bien vouloir nous retourner votre réponse via le coupon réponse à déposer à la mairie.

NOM :

PRENOM :

assistera au repas (offert pour les plus de 70 ans)

accompagnant de plus de 70 ans (repas payant)

LE MEMO

MAIRIE

Tél/Fax 05.61.87.13.04
Mail : mairie.salles@wanadoo.fr
www.salles-sur-garonne.fr

Jours et heures d'ouverture au public :

Mardi 9h – 12h
Vendredi 9h – 12h
Samedi 9h – 12h

M. le Maire : Pierre CAILLET

DECHETS MENAGERS



CONTENEUR GRIS : tous les mardis
JAUNE : le lundi des semaines paires.
Merci de rentrer votre conteneur après la collecte.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Pour recevoir les conteneurs gris et jaune, ainsi qu'un bac de compostage, contactez la Communauté de Communes du Volvestre :
Tél : 05.61.90.99.60

RECUPERATEURS DE VERRE



Ils se situent l'un à droite de la mairie, l'autre à côté du cimetière.

RECUPERATEUR VETEMENTS

à droite de la mairie.
LE RELAIS

ECOLE

Tél : 05.61.87.07.28
Mail : ce.0310882r@ac-toulouse.fr
Directrice: Céline LEON



BIBLIOTHEQUE

Jours et heures d'ouverture :

Mercredi : 15h à 17h
Samedi : 10 h à 12h

Carole Borget : 06.63.26.43.71

EAU et ASSAINISSEMENT

Portail : www.smdea09.fr
Problèmes de compteur ou débit d'eau :
S.M.D.E.A. 05 61 68 54 24
Assainissement individuel :
SPANC – SMDEA 05 61 65 09 60

ELECTRICITE

Demande de branchement électrique :
S.D.E.H.G.
05 34 31 15 00

Pour **signaler une panne** :
ENEDIS (ex-E.R.D.F.)
09 72 67 50 31

Ce journal est édité par la Mairie de Salles sur Garonne. Merci à tous les contributeurs.
Rappel pour vos suggestions et propositions :
avosidees.sallois@gmail.com